…e ANNÉE. — N° 1 DIMANCHE 1er JANVIER 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes..........	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements....................	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES..........................	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)......	2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page (— d° —)......	3 fr. 50
» 2e page (— d° —)......	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

…r la Défense Nationale nous avons toujours dit qu'il faut réaliser l'unanimité française. Est-ce au moment où elle est en train de se faire que nous allons la bouder ?

…n'est pas nous qui reprocherons … Léon Blum son attitude au …rès socialiste de Montrouge de… lequel il a soutenu et fait triom… la thèse que la Défense Natio… est le premier devoir.

… a-t-il proclamé, *que le …aliste se pénètre de la né… … la Défense Nationale. Il …t qu'il répande cette idée dans …lasse ouvrière, il faut qu'il l'en …règne ! »*

…pour que cette déclaration prenne la valeur d'une conversion …ent consciente d'elle-même, il … à préciser qu'elle implique et … comporte la répudiation des … jusqu'ici défendues par le par…aliste. M. Léon Blum n'a pas …il n'a pas cherché d'excuses, …as essayé de faire croire qu'en …ant il ne changeait pas, ni de …lier ses opinions d'autrefois …celles d'aujourd'hui. Il a porté …es anciennes convictions une …mnation nette et sans recours. …lit : « *Les thèses du Congrès de …art sont dépassées !* » …passées ! Ne chicanons pas sur …me. Après tout, il est sévère. Il …ce les déclamations contre la …se Nationale comme des théo…abandonnées et dont la malfai… … désormais reconnue. Il si… … renoncé. C'est la ré… …d'un … internationalis… …on avait pris pour une « idée …e » et en qui l'on dénonce au…'hui la plus inactuelle et la plus …eptable des conceptions.

…votant cette motion, le parti so…ste n'a rien fait de moins que de …amer qu'il s'est trompé sur ce …capital et que nous avions raison contre lui.

…urquoi ne retiendrions-nous pas …hommage et n'enregistrerions-…pas cet aveu ?

⁂

Mais nous objecte-t-on, Léon Blum …dans une Conférence générale …ur traiter les problèmes économi…es et préparer le désarmement !… Idée chimérique, c'est entendu ! …moins pour le moment ! *Mais je …is un peu étonné que ceux qui la …énonent chez M. Léon Blum ne fassent pas attention que la politique …Chamberlain semble un peu orientée …vers une dangereuse illusion de cet ordre-là.*

En tout cas, dans la thèse actuelle de M. Léon Blum, cette idée chimérique ne tient qu'une place secondaire et qui sait si elle ne sert pas tout simplement de transition pour faire passer plus facilement le parti socialiste de son ancienne position à celle d'aujourd'hui. Cette suggestion d'une Conférence générale n'est que l'accessoire et l'hypothétique. Le principal et l'immédiat dans la thèse de M. Léon Blum, c'est la Défense Nationale, c'est la certitude affirmée de sa nécessité urgente et l'acceptation résolue des devoirs qu'elle impose. Rien ne sera plus facile que d'empêcher toute imprudence ! Rien n'est plus indispensable que de porter au maximum la force matérielle et la force morale de la France.

Eh ! bien, sur la Défense Nationale, nous avons toujours dit qu'il faut réaliser l'unanimité française. Est-ce au moment où elle est en train de se faire que nous allons la bouder ?

⁂

Bien sûr, la conversion est tardive et nous sommes loin des campagnes pour le Désarmement Unilatéral. Mais ce n'est pas de notre côté qu'on en sera diminué. Au contraire. Et c'est avec une autorité grandie qu'on pourra dire aux socialistes : vous voulez la Défense Nationale, vous en sentez la nécessité vitale, eh ! bien, commencez donc par ne pas la paralyser avec des désordres sociaux !

Et puis, ce n'est pas tout ça ! Je vous jure que ce n'est pas le moment de se disputer, de raviver les querelles d'hier, mais bien plutôt de se rassembler et d'unir tous les Français dans une conscience commune des périls qui montent autour de notre pays et qui grandissent au point que pour ne pas les voir, il faut se crever volontairement les yeux !…

Tout à l'heure, dans un de ces journaux parisiens qui se disent « nationaux » et qui versent chaque jour de l'insouciance au cœur des citoyens, je lisais en ce qui concerne les revendications italiennes que « le mieux est d'en rire » ! Eh ! bien, moi, j'aimerais mieux d'autres sujets de gaîté !

⁂

Qu'est-ce qu'il leur faudra donc pour prendre au sérieux les choses sérieuses ? On nous fait valoir, comme des raisons de paix, les difficultés intérieures de l'Italie. On nous dit que la politique germanophile de Mussolini a heurté dans ses sentiments profonds la partie la meilleure et la plus fière de la nation et que l'interminable guerre d'Espagne, où l'on a déjà versé tant de milliards et tant de sang, a fini par lasser les plus confiants. Tout cela est possible ! Mais tout cela nous inquiète plutôt que de nous rassurer. En admettant qu'il y ait dans le peuple italien des velléités de résistance à la politique gouvernementale, tout nous fait craindre, qu'au lieu d'y céder, le clan dictatorial ne soit tenté de les vaincre par la diversion classique de la guerre extérieure.

Non seulement, Mussolini n'a jusqu'ici rien gagné à sa politique d'alliance avec Hitler, mais encore il y a beaucoup perdu. Il cherche ailleurs des compensations et ce n'est que sur l'Empire de la France qu'il peut les trouver.

⁂

Des motifs de rire, là dedans, je n'en vois pas. Et j'ai beau essayer de me convaincre, la visite à Rome de M. Chamberlain n'arrive pas à me rassurer.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

A l'assaut des monts

Mussolini peut rengainer son compliment.

Les Alpes sont bien gardées.

Une nuée de skieurs vient de s'abattre sur les neiges plus ou moins éphémères. Les hôtels sont pleins, les châlets débordent. On se bouscule dans les étables. On retient sa place dans les cabanes de berger.

Les quelques flocons de neige qui sont venus cette semaine annoncer l'hiver ont décidé les derniers hésitants.

La gare de Lyon est en permanent état de siège.

Des vagues d'assaut successives déferlent sur les quais, emplissent les trains, à dix par compartiment sans compter les dormeurs déjà allongés dans les couloirs et ceux qui font de l'occupation sur le tas dans les water-closets où, au moins, on peut s'asseoir.

On se pousse, on se bourre, on s'entasse les sacs sous les jambes, les filets étant déjà occupés par des montagnards aux ronflements sonores. Des grappes humaines, candidates à prendre place dans le convoi congestionné, exercent une pression vigoureuse et renouvelée aux portières, comme dans les bons vieux films de Charlot. On introduit le dernier avec un chausse-pied. Et le train s'ébranle, tout hérissé de skis et de godasses à clous.

Voilà.' Ce pays veut être heureux. Il aime les loisirs, les vacances, l'amour, toutes les joies de la paix. Qui l'en blâmerait ?

Si ce légitime bonheur était assez fort pour qu'il soit redoutable de s'y attaquer ! Car ce sont de beaux hommes, ces jeunes gens qui partent pour la montagne, choisissant d'affronter la vie dure et le froid pour la joie sportive.

Ils sont comme l'armée de la vie. Ils ont revêtu l'uniforme et on ne peut plus les distinguer entre eux que par les personnes qui les accompagnent.

Quelle différence d'origine et de situation sociale pourrait-on faire entre ces deux athlètes, si l'un d'eux n'était conduit au train par un confortable boutiquier au nez écarlate, au ventre tendrement brioché, afin, sans doute, de mettre en valeur sa chaîne de montre, et dont la moustache déteinte dans le Picon annonce la génération de la manille coinchée ?

Cette jeunesse de la France, elle s'est déjà physiquement reprise. Elle déserte les cafés, boit peu pour conserver son souffle, va d'instinct vers l'air, la campagne, la nature. On la rencontre au printemps, au long des routes parcourues depuis l'aube par ses tandems. Et l'hiver, sur toutes les pentes où s'accroche un peu de neige. Elle est forte, résistante, joyeuse et ne demande qu'à vivre virilement.

Qu'on lui rende la santé morale, qu'on cesse d'entretenir ces hommes forts dans le culte de la crainte, et la seule existence de cette jeunesse qui s'affirme suffira pour décourager l'audace des aventuriers et conquérir la vraie paix : celle qu'on ne négocie pas, mais qu'on impose en se faisant respecter.

MINOS.

Informations

Au Sénat

Dans la séance de jeudi matin, le Sénat a adopté les budgets de l'Education nationale, de l'enseignement technique et des Beaux-Arts.

M. François Saint-Maur annonce qu'il demandera à interpeller sur la participation de nombreux instituteurs à la grève du 30 novembre.

Dans la séance de l'après-midi, le Sénat a voté le budget du Commerce, de l'Air, de la guerre et de la marine.

Dans la séance de nuit, le Sénat a voté le budget de la Santé publique et le budget de l'Agriculture et a terminé l'examen du budget des dépenses.

A la Chambre

Dans la séance de jeudi, après-midi, la Chambre a discuté le budget de l'Algérie pour l'exercice 1939, qui est adopté sans débat par 598 voix.

La Chambre discute le projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1938, au titre du budget général et des budgets annexes, et approbation des décrets pris en application du collectif de décembre.

A propos des crédits des Affaires étrangères, M. Sibué demande des explications au ministre des Affaires étrangères, au sujet des menaces italiennes sur des territoires français, notamment sur la côte des Somalies. M. Georges Bonnet répond que le Gouvernement sera à la disposition de la Chambre, au début de janvier pour apporter toutes explications.

Pour la consommation du pain

Afin de déterminer une reprise de la consommation du pain, dans l'intérêt de l'agriculture nationale et la santé publique, un Comité national de propagande, composé de représentants de toutes les corporations intéressées et du corps médical, s'est constitué sous l'égide de l'Office du blé. Il est présidé par M. Marcel Donon, sénateur du Loiret, président de la commission sénatoriale de l'agriculture.

Accord commercial franco-soviétique

Les négociations pour le renouvellement de l'accord commercial franco-soviétique qui vient à expiration le 31 décembre ont été engagées au Ministère du commerce par les délégués de la représentation commerciale d'U.R.S.S. à Paris.

On pense que la signature de la nouvelle convention aura lieu vendredi.

Les Italiens en Espagne

Le « News Chronicle » écrit que s'il est difficile d'évaluer le nombre exact des Italiens qui prennent part à l'offensive actuelle en Catalogne, — les troupes fascistes étant mélangées à des soldats espagnols mais combattant souvent sous un commandement italien — on estime généralement que le chiffre minimum des soldats italiens est de 20.000.

Les revendications italiennes

On prétend, dans les cercles diplomatiques, que l'Italie ne poserait pas de revendications territoriales, mais qu'elle demanderait néanmoins :

1° En Tunisie, un statut d'autonomie pour les sujets italiens résidant en Tunisie ; l'abolition de la loi rendant sujets français les enfants italiens nés dans la Régence. (Cette loi, d'ailleurs, n'a jamais été strictement appliquée).

2° En ce qui concerne Suez, l'égalité complète de traitement.

3° Le transfert du contrôle du chemin de fer Djibouti-Addis-Abéba à l'Italie, en échange de compensations financières.

La diplomatie italienne dans l'embarras

D'après des informations parvenues mercredi soir à Londres, de très bonne source, la diplomatie italienne est dans le plus grand embarras. En effet, les demandes italiennes n'ont pas trouvé, en Allemagne, l'accueil espéré par M. Mussolini. Les dirigeants allemands n'approuvent ni le caractère excessif de certaines revendications ni le moment choisi par M. Mussolini pour les présenter.

M. Mussolini cherche, avant l'arrivée de M. Chamberlain, à s'assurer l'appui du chancelier Hitler en vue d'un programme restreint de revendications minima.

Une note des Etats-Unis au Reich

L'ambassade des Etats-Unis à Berlin a fait parvenir une note au ministère des affaires étrangères du Reich concernant l'application du décret du 14 décembre, excluant tous les juifs — sans excepter les juifs étrangers — des postes de directeur dans l'économie privée.

La note qui a été remise par le chargé d'affaires des Etats-Unis rappelle que les juifs étrangers n'avaient pas été frappés jusqu'ici par des mesures de ce genre et demande que les juifs américains ne soient pas frappés par le décret du 14 décembre.

Entre l'U.R.S.S. et le Mandchoukouo

On apprend de Sing-King, que le gouvernement du Mandchoukouo a fait remettre au gouvernement soviétique une note protestant contre la violation par ce gouvernement de certaines clauses de l'accord relatif à la vente du chemin de fer de l'Est chinois.

De son côté, le Japon déclare que ce différend purement mandchou-soviétique ne le concerne pas.

EN PEU DE MOTS…

— Jeudi matin, trois exécutions capitales ont eu lieu à Oran : celles des nommés Djù Tahar, Fekrar Mohamed et Henri Zaoul. Celui-ci avait assassiné un grand mutilé de guerre, commandeur de la Légion d'honneur, M. Aubertin.

— A l'occasion du Nouvel An, le Président de la République a fait parvenir au Préfet de la Seine une somme de 20.000 francs pour les pauvres de Paris.

— Une vague de froid sévit aux Etats-Unis. On compte, jusqu'à présent, une trentaine de victimes, tant par congestion que par les accidents de la circulation causés par le verglas.

— On annonce la mort de Mme veuve Wilson, fille du président de la République Jules Grévy. Elle avait épousé M. Wilson, député de Loches, qui fut mêlé au retentissant scandale des décorations, à la suite duquel Jules Grévy dut démissionner.

— M. Jean Biard, fondateur et directeur du « Réveil de la Manche », et du « Cherbourg-Eclair », est mort jeudi à l'âge de 73 ans.

NOS ÉCHOS

Histoire anglaise.

Chamberlain bavarde avec Hitler. Leurs propos sont empreints de la plus grande cordialité.

Au cours de la conversation, Hitler demande amicalement à Chamberlain :

— Ça ne vous ferait rien de me donner un petit morceau de la Tchécoslovaquie, vous voyez, ce petit bout-là.

— Il vous fait plaisir, répond le Premier anglais ? Eh ! bien, prenez-le, je vous le donne.

Hitler remercie chaleureusement, puis hésite et enfin se décide…

— Vous ne voudriez pas m'accorder aussi une parcelle de la Russie, la toute petite, là, fait-il en posant son doigt sur la carte.

— Mais si, mais si, ça aussi je vous le donne.

Puis s'attendrissant, Chamberlain, qui désire sceller cette amitié :

— Je voudrais bien vous laisser un souvenir.

— Votre parapluie,.. insinue le Führer.

— Ah ! non, celui-là, il est anglais !

Histoire italienne.

Sur une route d'Italie, des colonnes de miliciens défilent.

Au passage de la première, un homme sort du fourré et crie :

— A bas les fascistes !

La deuxième à son tour arrive à hauteur du révolté.

— A bas les fascistes ! hurle-t-il.

Même geste en face de la troisième.

Mais à ce moment un des miliciens sort du rang, s'approche du vagabond :

— Fais attention, il y a un fasciste dans la quatrième colonne !

Une bonne raison.

— Des étrennes ? A quel titre ?…

— Ben, docteur, c'est moi qui a amené la gale dans le quartier !

⁂

Le docteur B… ordonne une potion à un de ses clients.

— Combien de cuillerées par jour ? demande le malade.

— Le moins possible !

L'échéance ?

La Commission Ciano nommée par le gouvernement de Rome pour favoriser le rapatriement des Italiens vivant à l'étranger, poursuit son travail avec une hâte de plus en plus grande. Des crédits importants lui ont été accordés ces jours-ci. Des ordres ont été donnés aux consuls (qui sont chargés d'agir auprès des colonies italiennes à l'étranger) pour que tous les Italiens qui acceptent de rentrer soient en Italie à la date du 31 mars prochain.

Est-ce un symptôme ? Une échéance ?

Brouille profitable.

Marthe dit à une amie :

— Tu sais, René et moi venons de nous brouiller à mort.

Et comme l'amie demande anxieusement :

— Qu'est-ce que tout cela signifie ?

Marthe répond :

— Cela signifie qu'avant sept heures, ce soir, je recevrai une énorme boîte de chocolats…

LE LISEUR.

1939 !!!

Bien que l'année astrale ne commence en réalité que le 21 mars, il est d'usage de pronostiquer dès la fin de l'année en cours, les événements futurs.

Comme les années précédentes, je n'aurai garde d'y manquer. 1939 s'avance sous l'influence des chiffres 22, 4. Aussi, je me vois, à mon grand regret, obligée de vous annoncer, chers lecteurs, que les luttes sont loin d'être terminées.

Hélas ! beaucoup d'infortunes nous menacent et il nous faudra être excessivement courageux. Chacun de nous devra compter sur lui-même, car rien ne pourra lui venir de son voisin. C'est le commencement de la grande pénitence que j'avais annoncée depuis longtemps.

Il faudra donc en 1939 mettre en pratique ce vieux proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera .»

Les destinées de la France dépendront beaucoup de la fermeté d'un homme, naturellement d'un dirigeant. Il se trouvera en face d'autres hommes dont l'un est coiffé d'une couronne. Il a atteint déjà le but qu'il poursuivait. Un autre est un dominateur, dont les origines sont plus que modestes. Il représente la matière domptée et touche de tout près un homme couronné.

Un autre est marqué d'une croix. Il portera en 1939 les quatre éléments de la puissance humaine ; il pourra voir haut, large, profond ; il pourra mesurer l'infini. Mais qu'il se hâte ! La fin de son règne approche. Déjà à l'horizon se profile la silhouette d'un homme, un prince de sang royal qui le remplacera.

⁂

En France, l'homme qui doit défendre nos destinées, doit être ferme, posséder la science du vrai, du juste. Il rencontrera de nombreux obstacles. On pourra l'entraver, le paralyser, mais il vaincra par la force. Il doit accomplir une mission et l'accomplira. Il va s'attirer des haines, mais il n'a pas peur, même de la mort. La France, une fois de plus, peut voir se réaliser ses espérances. Mais, seule, elle ne pourra rien : il faut qu'elle s'appuie sur plus puissant qu'elle.

Cet appui, on voudra à certains moments le lui refuser ; mais elle doit l'avoir, car autrement, pas de triomphe possible, nous resterions isolés et ce serait un grand, très grand malheur pour nous. Nous allons friser la ruine par notre faute. La plupart traînent une besace pleine d'erreurs et ne s'en rendent pas compte.

J'entends encore des cris hostiles, des cris de « à mort », « sus aux tyrans, aux voleurs ». Il faudra prendre des décisions sévères, le réveil sera terrible, *mais il sera.*

Notre Président du Conseil actuel dont le nom vibre : 24, deux fois 12 — ira jusqu'au sacrifice. Seul, il ne peut rien. Mais il peut et doit trouver quelqu'un qui sera susceptible de l'aider, et il atteindra à la puissance. Mais de graves menaces pèsent sur lui et, à un moment donné, il quittera le pouvoir, las, écœuré, pour y revenir plus fort que jamais.

Notre grand argentier actuel est marqué par les chiffres 21, 3. Si rien ne vient l'entraver, il doit réussir, car il est éclairé par le soleil.

Les obstacles doivent s'effacer de sa route, et l'ascension de ses destins n'aura de limites que celles de sa volonté. Il possède en lui le symbole de la puissance créatrice. Mais qu'il n'oublie jamais que vouloir l'impossible, c'est se vouer soi-même à la destruction. Il est en harmonie avec l'année 1938 et également avec l'année 1939, car il porte en lui Soleil et Vénus.

Vénus est la planète maîtresse du cycle qui gouverne l'année 1939. Elle est favorable à la France, à l'Amérique, à l'Allemagne, à l'Angleterre, à la Belgique, à l'Espagne, et leur donne la possibilité d'une entente. L'Espagne devrait pouvoir terminer le massacre de ses enfants avant mars 1940. Là aussi, une entente devrait pouvoir se faire, pour la plus grande tranquillité de tous.

Vénus est également favorable à l'Italie, mais à la condition que celui qui tient en mains les guides de son destin entende la voix de la raison et ne se mette pas à dos les autres grandes puissances.

Le Japon est également favorisé par Vénus, mais pas la Chine. Beaucoup d'ententes pourront se faire en 1939.

⁂

Vénus n'est pas une planète d'argent. Les spéculateurs devront donc jouer, spéculer modérément. 1939 ne sera pas une année de grande prospérité: il faudra entendre la voix du cœur tout antant que celle de la raison. L'amour règnera en maître ; les arts, les lettres seront protégés. Les femmes auront beaucoup à faire, non en politique, mais dans les œuvres sociales. La famille reverra un rapprochement ; la femme restera davantage à son foyer.

Au loin encore, par delà les mers, le canon grondera. Des sacrifices en territoires seront consentis…

Vénus est charitable et veut l'amour du prochain.

Les gens ayant une mauvaise circulation, une fatigue des organes génitaux devront beaucoup se surveiller.

L'année ne sera pas très chaude, plutôt humide, de l'eau encore, beaucoup d'eau.

Les paysans devront déployer une certaine activité pour mener à bien une partie de leurs récoltes, surtout vers le milieu de l'année.

Dans l'ensemble, année moins terrible que sa devancière, mais année où chacun de nous devra faire son *mea-culpa.*

Marcelle FRANCE.

Chronique du Lot

La Cour des Comptes et l'Hôpital de Gourdon

Le Matin continue à dépouiller le rapport de la Cour des Comptes et voici ce qu'il signale dans son numéro du 29 novembre 1938 :

« On ne peut qu'être frappé de la « fréquence des dépenses engagées sans « une étude sérieuse des projets envisa- « gés...

« Pas d'exemple plus typique que ce- « lui cité par la Cour à propos de l'Hô- « pital de Gourdon (Lot), qui a bénéfi- « cié d'une allocation de 500.000 francs. « Avant d'accorder un demi-million, on « a fait une enquête et, dans le dossier, « on trouve la note suivante de l'orga- « nisme chargé d'enquêter : « Dans le « choix d'une solution, il faut tenir « compte des besoins locaux à satis- « faire : or, ceux-ci nous sont incon- « nus... » Ainsi, on demande un demi- « million sans même justifier qu'on en « a besoin. On le demande parce qu'il « est préférable de demander. Et, na- « turellement, on l'obtient. »

Cette subvention, qui scandalise la Cour des Comptes, a été accordée en 1936, et à cette époque elle nous avait fourni l'occasion de faire un exposé de doctrine sur ce qui devait être la politique hospitalière départementale.

M. le Maire de Gourdon crut devoir transformer cet exposé doctrinaire en une polémique à laquelle il ne tarda pas à donner l'allure d'une véritable chasse à courre.

Nous fûmes taxés d'incompétence et la question en resta là.

Mais la polémique arrêtée, l'aventure de Gourdon suivit son cours et je me demande ce que renfermera le rapport de la Cour des Comptes de 1940 lorsque cette majestueuse assemblée sera informée de ce qu'elle ignore à ce jour.

⁂

Ce n'est pas d'une subvention de 500.000 francs mais d'une subvention de 800.000 francs que l'Hôpital de Gourdon a bénéficié en 1936.

D'autre part, cette subvention de 800.000 francs a été augmentée en 1938 d'une nouvelle subvention de 1 million, ce qui porte le total de la subvention à 1.800.000 francs.

De son côté, l'Hôpital de Gourdon doit emprunter, en contre-partie, une somme de 1.800.000 francs, qui mettra à sa charge une annuité d'emprunt de 130.000 francs.

Cette annuité d'emprunt devra être incorporée dans les prix de journées d'hospitalisation à la charge de l'Etat, du département et des communes. Elle sera répartie sur les 150 lits que va compter l'hôpital, soit 54.000 journées d'hospitalisation, *si ces lits sont occupés pendant toute l'année.*

La répercussion de cette annuité sur les prix de journée dépendra de la population de l'Hôpital. Et l'on aperçoit déjà les résultats de l'aventure si la population hospitalière est déficitaire. Cela peut aboutir à des prix de journées pyramidaux.

Il s'agit de savoir comment l'Hôpital de Gourdon peut augmenter sa population. Elle ne le pourra qu'en détournant des hôpitaux départementaux leur clientèle habituelle. Il en résultera pour ces hôpitaux un relèvement de leurs prix de journées.

Et l'on s'apercevra alors, peut-être un peu tard, de l'augmentation des frais d'hospitalisation sur le budget du département.

Mais il faudra que l'Hôpital de Gourdon recrute un personnel qualifié, qu'on sera obligé de rémunérer, que les lits soient occupés par des malades ou qu'ils ne le soient pas.

C'est pour cela que ceux qui se préoccupent du destin de notre politique hospitalière et de notre politique sanitaire départementale ont le droit de se demander vers quel état d'anarchie, de pagaye et de gaspillage nous nous acheminons.

Nous avons le droit de nous demander si l'Hôpital de Gourdon ne risque pas d'avoir le même destin que l'Hôpital qui fut construit à Souillac, avant la guerre, un peu dans les mêmes conditions d'imprévision et d'inutilité.

M. le Maire de Gourdon ne se trouve plus en présence des critiques formulées par une personnalité incompétente, mais en présence des critiques formulées par l'organisation compétente chargée d'enquêter.

Aujourd'hui la Cour des Comptes place le Maire de Gourdon face à ses responsabilités, c'est-à-dire face aux responsabilités pécuniaires et fiscales des contribuables du département.

C'est à eux qu'il devra rendre des comptes et non point à nous-mêmes. Notre incompétence se trouve aujourd'hui cautionnée par la Cour des Comptes.

Sic fata trahint.

Paul Garnal.

Service de Santé

M. Thomas-Duris, médecin-capitaine, en service au 16e tirailleurs sénégalais est promu au grade de médecin-commandant.

⁂

Sont inscrits au tableau d'avancement : pour le grade d'adjudant-chef : Daville, adjudant à la 17e section d'infirmiers militaires. Pour le grade d'adjudant : Garnier, Cabrignac, sergents-chefs. Pour le grade de sergent-chef : Cruzel, infirmier breveté.

Intendance

Est inscrit au tableau d'avancement pour le grade d'adjudant, M. Pannier, sergent-chef à la 17e section.

Dans les P.T.T.

Mme Guary, receveuse des P.T.T. à Latronquière, est promue à une classe supérieure de son emploi.

Justice de paix

M. Castanié, ancien suppléant du juge de paix de St-Céré, est nommé juge de paix honoraire.

NOS COMPATRIOTES A PARIS

Le dimanche 8 janvier 1939, à 14 heures, salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, grand concert du « Foyer du Quercy », avec le concours de Mlle France Nyloc, vedette de la radio ; Gany, fantaisiste des concerts parisiens ; Alexo, illusionniste de l'Européen et les célèbres clowns internationaux Boby et Bobette dans leur désopilante attraction.

Venue du Père Noël qui distribuera jouets, gâteaux et fruits aux enfants présents.

Pour terminer cette fête de famille, un grand bal avec l'Orchestre Besserves permettra aux amateurs de danse de s'en donner à cœur-joie. Petits et grands, venez nombreux à cette fête du Nouvel An quercynois.

La Commission des Fêtes : H. Roques, Paul Rougié, Maurice Mazet.

A la Chambre

Dans sa séance de jeudi, après-midi, la Chambre a adopté la proposition de loi votée par le Sénat, tendant à diviser en deux communes distinctes la commune de Saint-Félix (Lot).

Enregistrement

Le Bureau de l'enregistrement des Domaines et du Timbre de Vayrac est supprimé par décret ministériel.

Retenue supplémentaire sur le prix des tabacs

Le « Journal Officiel » publie un arrêté aux termes duquel le taux de la retenue supplémentaire à prélever sur le prix des tabacs indigènes de la récolte 1938 en vue de permettre à la caisse dite du centime, instituée par la loi du 21 avril 1832, de participer à la garantie des indemniés à allouer aux planteurs dont les récoltes ont subi sur le terrain des avaries de force majeure, est fixé à 0 centime 3 par franc, le produit de cette retenue étant affecté exclusivement au fonds de réassurance.

Fermeture des passages à niveau

« L'Officiel » publie le classement des passages à niveau de la région du Sud-Ouest (réseaux Orléans et Midi) de la Société nationale des chemins de fer français.

« Par dérogation aux dispositions des articles 2 et 3, les barrières des passages à niveau de 1re et 2e catégorie pourront être maintenant normalement ouvertes et non gardées pendant les périodes de jour et de nuit où la circulation des trains est régulièrement suspendue.

« Elles seront fermées cinq minutes avant l'heure de passage du premier train marquant la fin de ces périodes. »

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Correia (Joaquin), cultivateur, né le 11 avril 1903 à Fravanca (Portugal), ayant 3 enfants mineurs : 1° Anna-da-Conceiçao, née le 4 juillet 1927 ; 2° Rosa-Emilia, née le 18 novembre 1928 ; 3° José-Joaquin, né le 25 septembre 1931, tous trois à Fravanca, et Moreira Joaquina-da-Conceiçao), demeurant à Grézels (Lot).

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré pendant toute la journée du dimanche 1er janvier 1939 et la matinée du lundi 2 janvier 1939 par la

Pharmacie LAGARDE
36, Boulevard Gambetta

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 23 au 29 décembre 1938

Publications de Mariages

Marcantoni Frank, Caporal-Chef au 16e R.T.S., à Cahors et Anziani Fabienne, s. p. Marseille (B.-du-Rh.).
Régnier Jean, Sergent au 5e Régiment de tirailleurs algériens à Alger et Barraud Pierrette, s. p., à Cahors.

Mariage

Camjouan Gaston, Maréchal des Logis au 4e R.D.P. et Leymarie Madeleine, s. p.

Décès

Brugidou Eugénie, Vve Ourcival, s. p. 80 ans, rue Louis-Deloncle, 10.
Carrière Marie, épouse Albarel, s. p., 74 ans, rue Ed.-Albe, 4.
Labernadie Marie, épouse Laroumanie, contre-maîtresse d'Usine, 45 ans, av. Ch.-Freycinet, 12.
Dujols Paul, retraité des Chemins de fer, 72 ans, rue de la Halle, 4.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 31 DECEMBRE
(*en soirée à 20 heures 45*)
DIMANCHE 1er JANVIER
(*matinée et soirée*)
Orane DEMAZIS, AQUISTAPACE
Jacqueline PACCAUD
et Gaston RULLIER
DANS

Le Moulin dans le Soleil

Un film d'atmosphère de poésie et d'amour, réalisé dans les sites pittoresques et merveilleux des Gorges du Lot. Payrac, Rocamadour, Alvignac, Gluges, Montvalent, Carennac, Autoire, Calès, St-Céré, etc...

EN COMPLEMENT :

Crocs et Griffes

Un grand film de la Jungle, authentique, sans truquage, ce film dépasse en beauté et en intérêt tout ce que l'on fit d'analogue à ce jour.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Activité aérienne du 23 au 30-12-38

Malgré les circonstances atmosphériques particulièrement défavorables, l'Aéro-Club du Quercy clôture glorieusement l'année 1938 par 57 minutes de vol effectuées par MM. Feydide et René Barreau.

Malgré la suspension passagère de l'activité de la Section d'Aviation populaire, il n'y a pas eu une semaine où nos pilotes soient restés inactifs.

Le compte rendu de l'activité de notre Club pendant l'année 1938, sera fait d'une façon détaillée à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 21 janvier 1939. Les membres seront également mis au courant des difficultés que nous a créé d'une façon incessante certain ancien dirigeant de l'Aéro-Club, et des obstacles qui entravent encore la marche de notre Section d'Aviation Populaire.

Dr Barret de Nazaris.

POSTE AUTOMOBILE RURALE

Le 2 février 1939, à 11 heures, il sera procédé en séance publique à la Direction des P.T.T., à Cahors, rue des Cadourques, n° 1 *bis*, aux adjudications des services de poste automobile rurale de : Gramat-Sud, Gourdon-Est, Gourdon-Ouest, Figeac Sud-Ouest, Assier, Livernon, Limogne, Labastide-Murat, Martel-Sud et Cahors-Ouest.

Les personnes qui désirent prendre part à ces adjudications doivent en faire la demande par écrit au Directeur des P.T.T. à Cahors.

Les demandes devront parvenir le 17 janvier 1939 au plus tard. Les intéressés devront joindre à leur demande une pièce établissant leur nationalité (carte d'électeur, permis de conduire, etc...) ainsi qu'une attestation du service régional des assurances sociales constatant la régularité de leur situation au regard des assurances sociales.

Marché du Travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 12 au 17 décembre 1938, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 1 homme, 1 femme.
Interlocaux : 2 hommes.
En extra : néant.
Demandes d'emploi non satisfaites: 9 hommes, 5 femmes.
Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes.

« Le fonds municipal de chômage a secouru : 8 hommes, 2 femmes. La semaine précédente, il avait secouru 14 chômeurs. »

Un de moins !

M. Vegennes, au cours d'une battue dans les bois de Camy, a tué un gros renard. Félicitations.

Exposition Avicole Internationale

L'Exposition Internationale Officielle de la Fédération des Sociétés d'Aviculture de Belgique, qui aura lieu du 6 au 9 janvier 1939, à Anvers, est organisée par le Cercle Royal Avicole Anversois et la participation de presque tous les pays européens.

Cette importante manifestation se déroulera en la Salle des Fêtes de la Ville d'Anvers et sera dotée de nombreux prix et objets d'Art.

Tous les aviculteurs de France, amateurs ou professionnels, sont invités à y prendre part et faire représenter les belles races françaises.

Pour tous renseignements et règlement-programme, s'adresser : au Secrétariat du Cercle Royal Avicole Anversois 20, rue Montebello, Anvers, ou à l'un des délégués pour la France : M. Benoit Vilquin, Chereng (Nord).-M. J. Van Damme, 7, avenue Molière, Le Perreux (Seine).-M. A. Wiltzer, 15, rue de la Gendarmerie, Metz (Moselle).

Les Sports

STADE CADURCIEN

Association. — Union sportive de Puy-l'Evêque bat Stade Cadurcien (III) par 5 buts à 1. — Belle partie des deux équipes sur un terrain couvert de neige.

Les visiteurs ont agréablement surpris. Les jeunes éléments puy-l'évêquois paraissent sur la bonne voie du football et la réputation du club est bien placée entre leurs mains.

Les jeunes stadistes qui leur donnaient la réplique firent mieux que se défendre et montrèrent en maintes occasions leurs aptitudes. Malheureusement la différence était trop grande et le score reflète bien la physionomie de la partie.

⁂

Union Sportive d'Albas contre Stade Cadurcien (II). — Dimanche l'Union Sportive d'Albas rendra la visite aux équipiers seconds du Stade. Belle partie en perspective.

EDEN

SAMEDI
et DIMANCHE (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée*)
Le plus grand film de l'année
Le premier prix du Cinéma français pour l'année 1939

Alerte en Méditerranée

une œuvre de brûlante actualité
AVEC
Pierre FRESNAY, AIMOS
Nadine VOGEL, Rolph WANKA
Kim PEACOCK

LEGUMES ET PRIMEURS — **ALAYRAC** rue Marl-Foch CAHORS

CAHORS

POUR UNE BONNE ŒUVRE

Dans tous les journaux, depuis quelques jours, paraît une annonce relative à la Loterie de la presse républicaine départementale, et il est probable qu'elle n'est pas passée inaperçue aux yeux des lecteurs.

Ce serait bien regrettable s'il en était autrement, car cette Loterie est en faveur de la Caisse de retraite des journalistes.

C'est bien le moins que, pour une fois, les journalistes qui, comme on le sait, parlent toujours en faveur des autres Sociétés, s'occupent de l'œuvre qui défend leurs intérêts.

Et c'est pourquoi, en cette veille du Jour de l'An, seraient bien avisés les lecteurs qui, dans la liste des cadeaux qu'ils doivent faire, ajouteraient un billet de la Loterie de la presse républicaine départementale.

Nous sommes persuadés que le bénéficiaire de ce cadeau ne serait pas mécontent : au contraire.

Aussi bien, le cadeau n'est pas onéreux, puisque le billet ne coûte que 2 francs et que la liste des lots est longue et comprend de nombreux objets de valeur.

C'est dire qu'il y a un réel intérêt à prendre un billet de la Loterie de la presse républicaine départementale, en vente, à Cahors, au débit de tabac le « Khédive », chez M. Emile Frayssinet, Boulevard Gambetta.

Cette Loterie qui est faite en faveur d'une œuvre de solidarité, obtiendra, nous l'espérons, un succès mérité auquel auront contribué, nous en sommes certains, de nombreux Cadurciens.

L. D.

Avant de fixer votre choix pour vos cadeaux du JOUR de l'AN rendez visite à la

Parfumerie M. IMBERT

18, *Boulevard Gambetta*
ou vous trouverez tous les **parfums** des **grandes marques** ainsi que les parfums GUERLAIN, CARON, WEIL... Grand choix de **garnitures** de **toilette, d'ongliers** et de **poudriers Lancel**

Téléphone 447

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré dans les bureaux de « La Dépêche », à Cahors. L'incendie qui s'était déclaré entre deux planchers, menaçait de prendre une grande extension.

Mais grâce à la promptitude des secours apportés par MM. le commandant Mispoulié, de la Compagnie des sapeurs-pompiers, Maurel, Chef des titres au Crédit lyonnais et ses collègues Séguy et Meuliar, le feu a été rapidement éteint.

La Maison RIGAL-BEDUE vous présente, comme chaque année, un grand choix d'articles pour CADEAUX à l'occasion des FETES du NOUVEL AN

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Affaire de mœurs. — Le tribunal rend son jugement dans l'affaire Lacombe, propriétaire à Caillac, et Georges Bris, cultivateur dans la même commune.

Lacombe est condamné à 4 mois de prison avec sursis et Bris, à 8 jours de prison avec sursis.

Homicide involontaire. — Une collision survenue le 16 juillet dernier entre une auto conduite par M. Trouillet, 61 ans, de Montayral (Lot-et-Garonne) et le motocycliste Laduguie, 19 ans, de Mauroux, collision qui entraîna la mort de ce dernier.

Après audition des témoins, il résulterait que la moto de M. Laduguie marchait à une grande vitesse, alors que l'automobile de M. Trouillet roulait à 45 kilomètres à l'heure.

Me Tassart présente la défense de M. Trouillet.

Le jugement est renvoyé à quinzaine.

Convocation

Les ouvriers pâtissiers et boulangers de Cahors sont invités à assister à la réunion qui aura lieu lundi soir, à 21 h. 30, au Café de Bordeaux, pour l'organisation d'un bal.

Noyé dans une citerne

M. Albert Pradier, âgé de 51 ans, domicilié à Puyjourdes, au lieu dit Escarant, a été trouvé noyé dans une citerne se trouvant dans la cave de sa maison d'habitation. La mort paraît due à un accident. La gendarmerie s'est transportée sur les lieux.

UN PARFUM DE MARQUE,
UN POUDRIER ÉLÉGANT,
UNE GARNITURE DE TOILETTE
s'achètent à la
Grande Parfumerie centrale
Maison BRIS
10, *rue Foch, CAHORS*
Les prix les plus avantageux.
Un goût sûr pour vos cadeaux.

L'EXPOSITION LAVIGNAC AU MUSEE MUNICIPAL DE CAHORS

Notre compatriote A. Lavignac, qui est, ne l'oublions pas conservateur, à titre bénévole, du musée municipal de Cahors, vient d'y déposer trois toiles qui comptent certainement parmi ses meilleures.

Ce déraciné, dont l'atelier à Paris, est voisin de la Coupole (rien de la Coupole de l'Institut), ce déraciné auquel il faut l'ambiance de la cité des rapins au « Montparno », veut bien se souvenir parfois qu'il est des nôtres et livrer à nos regards le fruit de laborieuses vacances, prises en Quercy.

C'est ainsi que Dimanche dernier, jour de Noël, une certaine affluence de visiteurs s'est manifestée au musée municipal, malgré un temps épouvantable, pour admirer avant leur dispersion (les tableaux étant déjà acquis) les dernières toiles peintes par Lavignac dans son pays.

Dès l'entrée, nous sommes irrésistiblement attirés par une vue de Cahors sur l'Est, à l'éclairage lumineux d'un matin d'été qui est une féerie de couleurs, toutefois sans outrance et toujours juste. Tout ce fouillis de toits, de tours, de clochers, de vieux pans de murs moussus qui s'accrochent et s'entremêlent en chaos dans une vision médiévalent, semble surgi de l'imagination endiablée d'un Gustave Davé. C'est traité en sobre simplicité, malgré l'abondance des détails. La toile bien établie, aérienne, donne, dès le premier coup d'œil, une impression de « solide », malgré la difficulté d'une longue perspective toute en profondeur. C'est un document et une œuvre d'art que cette vue de tout ce côté de Cahors si pittoresque, tout ensoleillé, dont le premier plan, audacieusement exécuté, sert de « repoussoir » au reste de l'ensemble mis en pleine valeur dans la grande lumière d'un beau soleil d'été.

Pour être de moindre dimension, les deux autres toiles qui nous mènent à Larroque-des-Arcs n'en sont pas moins aussi vigoureusement traitées. Nous sommes toujours en plein soleil et du « Moulin » au « Coin du Port », c'est toujours la même bonne et excellente facture, par où se manifeste l'art sensible, original et sincère qui caractérise si bien la peinture de Lavignac.

Nous sentons que le peintre est admirablement maître de son métier, témoin sa maîtrise à traduire les indéfinissables états de cette atmosphère tamisée si particulière à notre contrée qui rend le ciel si lumineux.

Et maintenant, si vous le voulez bien, allez y voir vous-même. Ces toiles sont exposées jusqu'au 3 janvier et visibles tous les jours.

Voilà, pour le 1er janvier, une intéressante visite à faire à un artiste de chez nous et dans laquelle vous trouverez ce double agrément d'une belle peinture célébrant un des beaux aspects de Cahors !

Jean Bouzerand.

La température

La température qui s'était radoucie, ces jours derniers, avait provoqué le dégel qui transformait la neige dans les rues et sur les trottoirs, en boue grisâtre.

Dans la nuit de vendredi et dans la journée, la pluie n'a pas cessé de tomber et, tout naturellement, les rues sont encore plus boueuses.

Mais le froid semble avoir disparu : le thermomètre, vendredi à midi, marquait 10 au-dessus de zéro.

Malheureusement, on signale de nombreux cas de grippe.

Nécrologie

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. Paul Dujols, retraité des chemins de fer, décédé à Cahors.

A ses obsèques, qui ont été célébrées vendredi matin, assistaient de nombreux amis qui ont témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons aux familles Dujols, Grimal, à tous les parents, nos bien sincères condoléances.

LA MAISON POPOVITCH
présente à sa nombreuse et aimable clientèle ses vœux pour une Heureuse Année

Accident du travail

Au cours de son travail, M. Landès Maurice, ouvrier chez M. Béliben, menuisier, rue Victor-Hugo, a fait une chute et s'est blessé à la tête.

12 jours d'incapacité de travail.

Une auto capote

Mercredi, une auto conduite par M. Arcos, marchand de légumes à Cahors, a capoté dans la côte de Montgesty. L'accident a été provoqué par le verglas.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont importants.

MON CADEAU
me fera plus plaisir encore s'il a été choisi dans la collection que présente cette année
M. POPOVITCH
PARFUMEUR
Parfums de luxe, poudriers, ongliers, vaporisateurs, garnitures de toilette, brosserie fine, etc.
Dans une gamme de prix très étendue, des Cadeaux de qualité pour toutes personnes de bon goût.

LE NOEL A LA CASERNE

On a joliment célébré la fête de Noël à la caserne du 16e sénégalais.

Sous l'active impulsion du colonel commandant le détachement et avec la généreuse collaboration des dames du comité, tous les enfants des militaires de la garnison furent conviés à un joyeux arbre de Noël qui déroula ses fastes dans la salle du mess des sous-officiers, brillamment décorée et transformée en salle des fêtes.

Ce furent des heures charmantes que vécut là toute cette enfance heureuse et impatiente de voir le Père Noël venir lui distribuer les jouets et les bonbons attendus et convoités.

Il vint enfin, sous son costume traditionnel et son imposante barbe blanche. Accueilli par des cris de joie, il fit aux enfants une abondante répartition de bonnes choses et aussi de bons conseils... Mais ceux-ci ne furent pas écoutés aussi bien que les cadeaux furent accueillis.

Tout ce gentil petit monde s'en est allé enchanté. Les membres du Comité remercient les donateurs dont la générosité a permis cette belle fête.

L'ESCROQUERIE AU REVEILLON

De nombreuses personnes des départements voisins reçurent, dans le courant du mois, une circulaire qui leur était adressée par un représentant de commerce, dont le siège serait rue Lastié, à Cahors leur offrant un colis de victuailles et de vins pour fêter le réveillon de Noël.

Il suffisait d'adresser un mandat de 150 francs à l'adresse de cette maison pour recevoir le délicieux colis composé de foie gras, volaille truffée, pâté en croûte, et vins de Bordeaux.

De nombreuses lettres contenant des mandats furent adressées au directeur de cette maison, mais selon ses indications, poste restante.

Il paraît que les... clients ne sont pas satisfaits et que tous n'auraient pas reçu le colis de Noël.

Des plaintes auraient été portées au Parquet de Cahors, et le Commissaire de police n'a trouvé personne à la maison de commerce de la rue Lastié.

D'autre part, à la poste de Cahors, il y a actuellement un grand nombre de lettres et de mandats à l'adresse du représentant de la maison qui est, momentanément, absent de Cahors.

A. MANDON -- Cahors
Agence exclusive
DUCRETET-THOMSON

Amicale Aveyronnaise

L'amicale aveyronnaise, réunie en assemblée générale au siège social « Café Tivoli », a décidé que son banquet annuel aurait lieu le samedi soir 7 janvier à 19 h. 30 à l'Hôtel Laroche.

Le Bal aura lieu dans les mêmes locaux le samedi 14 janvier. Les compatriotes qui n'ont pu assister à la réunion sont priés de se faire inscrire pour le banquet, jusqu'au 5 janvier, dernier délai, chez M. Roy, Horloger ; M. Etienne, Bourrelier ; M. Bessou, à la Gare.

Réunion à 18 h. pour l'apéritif, chez le camarade Robert, Café des Allées Fénelon.

Arrondissement de Cahors

Catus

Accident d'automobile. — Un accident qui aurait pu avoir de tragiques conséquences, s'est produit mardi soir, à 1 kilomètre de Catus. La voiture de M. Arcos, marchand de légumes à Cahors, a capoté dans la côte de Montgesty. Les deux occupants s'en sont tirés indemnes, mais l'auto a été fortement endommagée. C'est le verglas, rendant la route très glissante, qui est la cause de cet accident.

Les Junies

Assemblée générale des pêcheurs et chasseurs. — Les pêcheurs et chasseurs sont conviés à assister à la réunion qui aura lieu le 7 janvier 1939, à 19 h. 30, à la mairie.

Ordre du jour : 1° Compte rendu financier ; 2° Renouvellement du Bureau ; 3° Battues, réserve et repeuplement ; 4° Section pêche ; 5° Questions diverses.

Nuzéjouls

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret le décès, à l'âge de 82 ans, de Mme veuve Peyrade, née Joséphine Bertrand.

La regrettée disparue était la sœur de M. Bertrand Augustin, conseiller municipal de la commune de Nuzéjouls.

Nous prions la famille de vouloir bien trouver ici nos compliments de condoléances.

Albas

Le verglas. — Après la neige est venu le verglas et la circulation était pénible pour les piétons. Le courrier de la gare a bien tenté d'aller à Parnac, mais arrivé au village le Rivière-Haute, les roues de l'autobus ont chassé et la voiture est allée buter contre un mur. Il n'y a pas eu d'accident de personne, tout se borne, heureusement à quelques dégâts matériels.

M. Bergogne a dû faire demi-tour, dans l'impossibilité d'assurer le courrier.

Par suite de ce mauvais temps, les distributions postales subissent un retard.

Castelfranc

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Achille Lacombe, retraité, décédé à l'âge de 61

ans, et de Mlle Mousset, décédée à l'âge de 80 ans.

Nous adressons aux familles des regrettés disparus nos sincères condoléances.

Vire

LA MORT DE M. VICTOR COMBES

Mardi matin 27 décembre, à 10 heures, ont eu lieu, à Vire, les obsèques d'un homme particulièrement connu et estimé dans notre département, M. Victor Combes, ancien maire de notre commune, Commandeur du Mérite agricole, qui s'est éteint doucement dimanche à l'âge de 77 ans.

Malgré la température rigoureuse, une foule nombreuse, venue de tous les villages de la commune et même des communes voisines, avait tenu à l'accompagner à sa dernière demeure.

M. Victor Combes fut l'un des fondateurs du parti républicain dans la commune de Vire et dans le canton de Puy-l'Evêque. Conseiller municipal pendant 43 ans et successivement adjoint, puis maire, M. Combes a eu une vie particulièrement active. Il fut le premier, au moment de la crise phylloxérique, à préconiser la reconstitution des vignobles par les porte-greffes américains.

Membre du jury de tous les concours agricoles du département du Lot, il fut le fondateur du Syndicat agricole de Vire dont il fut le président. Chevalier du Mérite agricole en 1889, à l'âge de 28 ans, officier en 1900, il fut fait Commandeur le 3 décembre 1937.

Délégué cantonal depuis longtemps, ami indéfectible et sûr de l'école laïque, il reçut en 1934 les palmes académiques.

Comme administrateur communal, il a rendu de nombreux services à ses concitoyens et a obtenu de nombreuses réalisations : pont de Vire, électrification, etc..

Au cimetière, notre jeune et dévoué maire, M. Robert Durou, dans un beau discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, faute de place, a retracé la vie de M. Combes et lui a adressé un suprême hommage.

Après lui, notre sympathique compatriote, M. A. Gipoulou, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Puy-l'Evêque, lui a adressé le dernier adieu dans un discours émouvant, dont nous extrayons les passages suivants :

Discours de M. Gipoulou

.....

La vie de Victor Combes, de « l'ami Victor », comme se plaisait à le dire de Monzie, a été une vie très active, une vie trépidante, la vie d'un animateur.

Les habitants de la commune de Vire l'ont vu débuter avec quelques centaines de francs prêtés par un ami, à l'insu de sa famille, toujours craintive à cause de ses initiatives et de ses audaces.

Et malgré des débuts aussi modestes, aussi pénibles, on le vit rapidement arriver à traiter des affaires dont la valeur annuelle dépassait le million, et cela pendant des dizaines d'années. Cette constatation est suffisante pour montrer que notre cher disparu était doué de qualités exceptionnelles.

.....

Pendant les périodes de l'été et de l'automne, on voyait, sur les routes de Duravel et de Puy-l'Evêque, des étrangers qui s'acheminaient vers le petit village de Brouel pour visiter le vignoble de Victor Combes. Et dans sa maison hospitalière, ont défilé des personnalités comme Professeurs d'Agriculture, Députés, Sénateurs, Préfets, qui venaient, dans un double but, prendre des renseignements et donner des encouragements. Mais il y recevait aussi des vignerons venus des points très éloignés de la France, parfois même de l'étranger : de la Grèce, de la Serbie, de la Roumanie, avec la ferme intention de s'instruire, de se documenter et d'acheter de bons producteurs directs et de bons porte-greffes, comme le « Rupestris, phénomène du Lot ».

.....

Ah ! je le sais. Certains diront tout bas : « Combes n'a pas su s'enrichir. » Oui, Combes n'a pas su, ou plutôt n'a pas cherché à s'enrichir. Il cherchait à dépenser son activité, il ne cherchait pas la richesse. Ses nombreux amis, dont je suis, peuvent répondre que, grâce à sa propagande, des régions entières, qui, sans lui, seraient restées stériles après le phylloxéra, sont maintenant couvertes de vignobles florissants. Et Combes aurait pu ajouter, avec sa générosité habituelle : ce résultat me suffit largement, j'en suis très heureux, j'en suis fier.

.....

On parlera longtemps de Victor Combes dans la commune de Vire et dans la région. On pensera à lui en regardant les pierres du Pont de Vire ; on pensera à lui en écoutant l'horloge communale sonner les heures ; on parlera de lui au coin du feu, pendant les longues veillées de l'hiver ; on parlera de lui dans les vignobles, pendant la belle saison.

Et on sera unanime pour dire :

Combes fut un grand animateur et un vigneron d'élite.

Il fut le plus généreux des amis et le bienfaiteur de la commune de Vire.

Son Destin comme habitant de nos campagnes fut un Destin hors série.

M. Combes avait eu, à la Noël 1922, la grande douleur de perdre sa fille unique, Mlle Renée Combes, directrice du Collège de jeunes filles de Perpignan, et, à la Noël 1933, sa femme succombait après une très courte maladie. Lui aussi, coïncidence étrange, est mort le soir de Noël.

Nous prions sa sœur, ses neveux et petits-neveux, d'agréer nos vives condoléances. — L. D.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve MAUREL et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Victor COMBES

Commandeur du Mérite agricole

DÉPANNAGE POSTES
TOUTES MARQUES
A. MANDON, Cahors tél. 225

Arrondissement de Figeac

Figeac

Dans la Légion d'honneur. — Nous sommes heureux d'apprendre que par décret rendu sur la proposition de M. le Ministre de la Guerre, notre compatriote M. Daniel Caussanel, grand mutilé de guerre, titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de guerre et de brillantes citations, a été fait chevalier de la Légion d'honneur. Nous lui adressons nos biens sincères félicitations.

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'un superbe garçon, Jean-Paul, chez M. et Mme André Mounié, le sympathique employé de commerce de la maison Bidou, quincaillier à Figeac. Au jeune bébé, nous adressons nos meilleurs vœux et nos félicitations aux heureux parents.

Les vétérans de l'auto. — M. Yoland, bien connu pour sa compétence, en tout ce qui concerne les questions d'automobiles, d'ailleurs expert auprès des tribunaux, nous fait part d'un projet auquel nous acquiessons volontiers et qui réunira, sans doute, toutes les possibles adhésions.

L'intention de M. Yoland est de provoquer le rassemblement de tous les automobilistes figeacois détenteurs du permis de conduire depuis au moins trente ans.

L'idée est excellente pour toutes sortes de raisons. Les chevronnés de l'auto doivent se compter, se connaître mieux.

Ils ont des souvenirs intéressants (et pittoresques) à rappeler; et n'ont-ils pas conseils à faire entendre, des vœux à présenter ?

Sous quelle forme, demandez-vous, se ferait la réunion.

A Figeac, pays des gourmets, les rassemblements se réalisent surtout autour d'une table bien servie.

Caisse d'épargne. — Les déposants sont informés, qu'en raison des règlements des comptes de fin d'année, les guichets de la Caisse d'épargne de la Ville de Figeac seront fermés jusqu'au 7 janvier 1939.

Première séance le 7 janvier prochain.

A la Société générale. — M. Léon Maruéjouls, qui nous avait quittés pour Provins et Melun, nous revient en remplacement du regretté M. Alazard.

Nous sommes heureux du retour parmi nous de ce sympathique fonctionnaire.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une superbe fillette, leur quatrième enfant, chez Mme et M. Taurines, les sympathiques instituteurs de Lunan.

Nous leur adressons nos félicitations et nos meilleurs vœux.

Le bal des Petits lits bleus. — La campagne 1938 du Timbre antituberculeux se poursuit normalement dans tous les départements, et malgré les difficultés de l'heure présente, chacun répond avec empressement à l'appel du Comité national. C'est que cette œuvre à un caractère bien défini et connu de tous : la lutte contre ce fléau social qui fait encore tant de victimes dans toutes les classes de la société. La tuberculose pouvant atteindre tout le monde, tout le monde doit et peut contribuer à cette lutte suivant ses possibilités pécuniaires, depuis l'achat de la simple vignette à 10 centimes jusqu'aux timbres à 5, 10 et 20 francs.

A Figeac, depuis plusieurs années, un supplément de recettes était apporté à cette œuvre par le bal des Petits lits bleus, qui avait lieu en général fin décembre.

Cette année pour permettre aux personnes qui ont l'habitude de passer en dehors de Figeac les fêtes de Noël et du Jour de l'An d'assister à cette manifestation de charité, le bal des Petits lits bleus aura lieu dans le courant de janvier prochain.

Le comité, chargé de l'organiser, doit se réunir incessamment pour en arrêter les détails, ainsi que la date, qui sera communiquée à la presse par un avis ultérieur.

L'acte de naissance de Jean-François Champollion. — Pour couper court à toutes controverses relatives au lieu de naissance de Jean-François Champollion, le fameux égyptologue, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire l'acte de baptême de notre illustre compatriote, acte établi par un vicaire de l'église Saint-Sauveur, nommé Bousquet, signé au registre de l'état civil.

Nous remercions bien vivement M. Durand, l'aimable secrétaire de la mairie de Figeac, qui a bien voulu placer sous nos yeux le document authentique et nous donner toute facilité pour le copier :

« Baptême de Jean-François Champollion,

« L'an mil sept cent quatre-vingt-dix et le troisième jour de décembre, a été baptisé Jean-François Champollion, né le même jour du légitime mariage de sieur Jacques Champollion, marchand-libraire, et de demoiselle Françoise Guialieu de cette paroisse. Il a eu pour parrain Jean-François Champollion, étudiant, son frère, et pour marraine demoiselle Dorothée Guialieu, sa tante maternelle. Le père présent qui a signé avec le parrain et non la marraine ».

(Suivent les signatures).

A relever une erreur du vicaire-secrétaire Bousquet, à propos du prénom du témoin, qu'il appelle Jean-François, tandis qu'il se nommait Jean-Joseph.

Date de naissance de ce dernier, Figeac le 5 octobre 1778.

Le Rallye Saint-Hubert. — Le grand bal offert par le Rallye Saint-Hubert à ses membres honoraires aura lieu le dimanche 1er janvier, à 21 heures au Théâtre municipal.

L'orchestre Vinsonneau sera là. Entrée gratuite pour les membres honoraires et pour leur famille.

Enseignement secondaire. — C'est avec plaisir que nous avons appris la nomination de notre jeune compatriote, M. Senizergues, licencié ès lettres et en droit, récemment nommé maître répétiteur à Millau, en la même qualité au collège de Villefranche-de-Rouergue.

Il y remplace M. Moisset, nommé au lycée d'Albi.

Nos cordiales félicitations à ces deux anciens élèves du collège Champollion.

Latronquière

Vente du timbre antituberculeux. — La vente du timbre antituberculeux par les écoles publiques a produit, dans la commune de Latronquière, la somme de 100 francs.

Sans-filistes.
Pour toute la Radio
A. MANDON, Cahors tél. 225

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Accident. — Pendant qu'il procédait au sciage de bûches pour l'alimentation de son four, M. Yvon Penchenat a eu l'avant-bras gauche profondément entamé par sa scie mécanique.

Conduit à la pharmacie Dardenne, il y reçut les soins du docteur Martin-Bihourd qui procéda à plusieurs points de suture. Nos vœux de prompte guérison.

Carnet blanc. — Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Jean Gary, surnuméraire à l'enregistrement à Gourdon, avec Mlle Joséphine Pagès, de Montfaucon.

Nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

Gramat

Mariages. — Lundi 26 décembre a été célébré, à Rignac, le mariage de M. Raymond Lalo, fils de M. Lalo, l'entrepreneur de transports bien connu de Gramat, avec Mlle Madeleine Escudié, domiciliée à Figeac. Nos meilleurs vœux.

— Mardi 27 décembre a eu lieu le mariage de Mlle Yvonne Poux, fille de l'ancien chef de la P.V. de Gramat, avec M. Grammont, aspirant à l'Ecole militaire de Saint-Maixent. Nos meilleurs vœux.

Concorès

Les oiseaux migrateurs. — Les rives du Céou ont été fréquentées tous ces jours-ci par les oiseaux migrateurs : sarcelles, pérons, oies et canards sauvages.

Un nemrod a réussi à tuer une magnifique grue à huppe noire ; on a tué également des macettes. On voit rarement de tels oiseaux dans notre contrée.

Salviac

Grand bal du C.A.S. — A l'occasion du nouvel an, le Club athlétique Salviacois organise, dimanche 1er janvier 1939, à la mairie (salle des fêtes), un grand bal cotillon qui aura, nous n'en doutons pas un instant, le plus grand succès. Ouverture du bal à 8 h.

Les oiseaux de passage. — De nombreux oiseaux de passage ont élu domicile ces jours derniers sur les bords de nos cours d'eau.

M. Irénée Gibert, des Crozes, a tué sur les rives de l'Aurajoux un canard sauvage, un héron a été aperçu sur les rives du ruisseau de Pâques à Larozière et près du Céou on a abattu une grue à huppe noire.

On a constaté également la présence d'hirondelles de mer. On voit rarement de tels oiseaux dans notre région.

Dégagnac

Carnet rose. — Le père Noël a garni, en ces fêtes de fin d'année, faute de sabots, trois berceaux dans les familles dont nous donnions dimanche dernier les noms. Continuant cette semaine sa distribution, il a laissé chez les époux Ardennes, de Peyrebrune, un gros garçon.

Deux charmantes dames de mon voisinage m'affirment que le père Barbu doit faire tirer prochainement une nouvelle distribution de poupons dans notre petite région.

Tant mieux ! Mais ces dames profiteront-elles de cette occasion pour faire pour leur compte, une petite commande ?

Décès. — C'est avec tristesse que nous avons appris le décès, à Paris, de Mme Paul Bachaud.

Les obsèques de la regrettée disparue ont eu lieu, cette semaine, dans notre nécropole, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à M. Paul Bachaud, à son frère, notre sympathique conseiller municipal, M. Noël Bachaud et à toute la famille toutes nos condoléances.

Thédirac

Conseil municipal. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal réuni sous la présidence de M. Brugalières, maire, a procédé à la nomination des délégués pour la révision des listes électorales. MM. Magne, Delrieu et Tillou ont été nommés.

Le Conseil a décidé, ensuite, d'envoyer une protestation au projet contre les décisions de la Commission départementale des calamités agricoles qui n'a retenu que 25 dossiers sur 76 déclarations.

Souillac

Au sujet des truffes. — Un de nos lecteurs nous adresse une suggestion en nous priant de la faire connaître et d'appeler tout particulièrement sur elle l'attention des syndicats des trufficulteurs. Il s'agirait de créer un certain nombre de gardes intercommunaux et assermentés qui seraient chargés de la surveillance des truffières pendant la période des récoltes. Au prix où est la truffe, les propriétaires protégés auraient vite récupéré la légère subvention qui leur serait demandée. Nous ajoutons que le meilleur moyen d'obtenir un accord sur le choix d'un garde serait de spécifier qu'il soit étranger à la commune ou aux communes qu'il serait chargé de surveiller.

Saint-Sozy

La classe 1939. — Au tableau de recensement de la classe 1939 figurent seulement trois jeunes conscrits: MM. Pugnet, Longaygue et Valette.

Vayrac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Veuve Sennat, décédée à l'âge de 80 ans.

Nous adressons à son fils, M. Sennat, employé des Contributions indirectes à Ussel (Corrèze), à la famille, nos sincères condoléances.

Petites annonces économiques

A VENDRE, machine à coudre, très bon état, 17, quai St-Georges, Cahors.

A LOUER un aspirateur Electro-Lux. S'adresser : Mme Vidaillac, Droguerie, 57, Boulevard Gambetta.

A VENDRE restaurant, libre de suite, situé dans rue très passagère, affaire exceptionnelle, bas prix. On ferait facilité paiement. Voir Agence Im. du Lot, 4, rue des Jardiniers.

ECONOMIE pour le Chauffage central, **Anthracite français,** de la meilleure mine française. Pour en avoir s'adresser : Maison LAFON, rue St-Pierre.

ON DEMANDE une apprentie coiffeuse, 59, Boulevard Gambetta.

IL A ÉTÉ PERDU par un ouvrier, père de famille, une somme d'argent, de la Poste à la gare, ou de la gare à la place du Marché. Prière de la rapporter au Bureau du Journal. Bonne récompense.

PERDU, Cahors, 19 décembre, « Rip » fox-terrier blanc, taché noir, collier sans adresse. Aviser, 2, rue du Temple, Cahors, 3e étage. Récompense.

A VENDRE, poêle émaillé, feu continu, marque Deville, état neuf, bonne occasion. S'adresser, 27, r. Maréchal-Foch.

Une OCCASION
de la succursale A. CITROEN
Traction avant
BERLINE, 4 places, 7 C.
prix intéressant
Reprise toutes voitures. Vente à crédit

Dernière heure

Le voyage de M. Chamberlain à Rome

De Rome. — Le programme de la visite de M. Chamberlain et de lord Halifax à Rome, est arrêté dans les grandes lignes. Les hommes d'Etat anglais arriveront le 11 mai dans l'après-midi et assisteront, le soir, à un dîner qui sera suivi d'une grande réception.

⁂

La Hongrie
et la politique germano-roumaine

De Budapest. — Le Président du Conseil de la Hongrie, M. de Imrédy, a déclaré dans un discours que la politique étrangère hongroise reste basée sur l'axe de Rome-Berlin, non seulement pour des motifs sentimentaux, mais pour des raisons de politique réaliste.

AVIS MORTUAIRE

Bordeaux-Cahors

Monsieur MASSIP, Receveur des Postes à Bordeaux et Madame ; Monsieur Jean MASSIP ; Mademoiselle Simone MASSIP ; Monsieur et Madame Maurice MASSIP et leur fils ; Madame Veuve Edouard MASSIP ; Monsieur Jean BRIS, Madame, née MASSIP et leurs enfants ; Les familles MASSIP, CERCES, ROSAYRES, tous les autres parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Vve Thérèse MASSIP

Née ROUCANIÈRES

décédée à Bordeaux dans sa 86e année.

Les obsèques auront lieu à Cahors, en l'Eglise St-Urcisse, ce soir, samedi 31 décembre, à 15 heures.

On se réunira sur le parvis de l'Eglise.

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

REMERCIEMENTS

Les familles DUJOLS, GRIMAL, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Paul DUJOLS

Retraité des Chemins de Fer

« A LA TOISON D'OR »
MADAME TALOU
13, Rue Maréchal Foch, 13 -- CAHORS
Pendant tout le mois de Janvier rabais importants sur tous les articles de la saison.
Robes tricots soldées à partir de ..... 100 francs

Le Catalogue de Blanc des grands magasins « AU BON MARCHÉ » de Paris, est paru.
La qualité des articles qui y sont offerts, leur choix, leur fini, leurs prix, la diversité des modèles vous étonneront.
Si vous n'avez pas reçu ces catalogues, n'hésitez pas à les demander à
Madame TALOU
Commissionnaire en marchandises
13, Rue du Maréchal Foch, 13 - CAHORS
Téléphone 407

La MÉNAGÈRE avisée achète toute son EPICERIE et les articles de fin d'Année
« AUX COOPÉRATEURS »
55 *Boulevard Gambetta à CAHORS* 55
Pas de confusion possible
BONBONS
Chocolats, Dragées, Fondants, Pralinés : Mélange fin, les 125 gr. 1 50 ; — surfin id. 1 75 ; — riche id. 3 »
Boîtages soigneusement garnis : Mélange fin, depuis 3 » ; — surfin 5 » ; — riche 17 »
Tous nos bonbons de qualité supérieure ET DE FABRICATION RÉCENTE sont garantis de tout premier choix
DÉGUSTATION GRATUITE
Grande vente réclame de Biscuits, Vins fins, Mousseux et Champagnes soigneusement sélectionnés
DIMANCHE 1er JANVIER
Ouverture de notre Rayon spiritueux
Rhum Chauvet (arôme, pureté, finesse) ..... Le litre logé 27 50
Quinquina « Coop », 16 degrés, rouge ..... Le litre nu 12 75
St-Daniel Quinquina, 16 degrés, blanc ..... — 12 75
(Verre consigné et repris)
« LES COOPÉRATEURS »
Retenez bien l'adresse : 55, Boulevard Gambetta - CAHORS
Ne vendent à leurs Sociétaires ET AU PUBLIC
Que des produits de 1re qualité : Pas d'autres - LIVRAISONS A DOMICILE

« VOG »
2, place Galdemar, CAHORS
MAROQUINERIE — GANTERIE
Maison spécialisée
VOYEZ NOTRE CHOIX.
VOYEZ NOS ARTICLES.
VOYEZ NOS PRIX
POUR VOS CADEAUX
une seule adresse
« VOG »
2, *Place Galdemar*
A L'OCCASION DES FÊTES
la maison offrira un joli souvenir

Profitez des derniers jours de vente du COMPTOIR DES STOCKS
(près le Garage Renault)
Tout le vêtement chaud
CANADIENNES, PALETOTS CUIR, VESTE, CASQUE, GANTS, CUISSARDS.
Imperméables tous genres
Confection habillée et de Travail
La concurrence loyale est seule garante de la baisse du coût de la vie

Non, vous ne pouvez plus payer en T.S.F. 2.000 fr. ce qui n'en vaut que 1.200 fr.
La Maison R. Lasbouygues
vous présente sa fabrication, construction soignée. Belle présentation, garantie un an, sur place (du fabricant au client).
Postes 6 Lampes, toutes ondes, œil magique ..... **1.200 fr.**
Postes 5 Lampes, toutes ondes ..... **875 fr.**

GABRIEL
3, *rue Maréchal-Joffre, CAHORS*
Le meilleur des cordonniers parmi les bons. *Toute réparation sur cuir, crêpe ou caoutchouc.*
Pour vos **Bottes caoutchouc :** *semelles, talons, coupures, revernissage ;* le seul *spécialisé.*

Pompes funèbres Générales
Succursale de Cahors
Bureau : 71, *Boulevard Gambetta*
(Téléphone : 4.08)
Organisation de convois. INVITATIONS
Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe
Couronnes mortuaires
Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

Déménagements
FOURGONS CAPITONNÉS
GARDE-MEUBLES
P NOYER
8, rue Wilson, CAHORS

Des Tissus de Choix... Une Coupe impeccable... Du Travail fini... Des Prix Avantageux
Voilà ce que vous offre
PARIS-ÉLÉGANT
Maison R. GILLET = SERVAN Sucr
12, Rue Maréchal-Joffre, CAHORS

Mesdames,
A travail, égal, consultez les prix que fait **Mme PEZET,** Coiffeuse, 59, *Boulevard Gambetta, CAHORS*
Indéfrisable : **35 fr.** — Coupe : **3 fr.**
Mise en plis avec friction : **10 fr.**

POUR TOUTES PLANTATIONS
Arbres fruitiers, d'agrément et d'alignement, rosiers, plants de vigne
Maison A. Pouzergues
2 *bis, rue Emile-Zola*
près des Remparts, CAHORS
Création de Parcs et Jardins

Pour Etrennes
Un choix : *Couteaux de table et de poche. Couverts argentés et inoxydables. Rasoirs. Articles de chasse et de pêche.*
N. BESSON
83, *Bd Gambetta, CAHORS.* — *Tél.* 335

POUR VENDRE OU ACHETER :
Immeubles, propriétés
fonds de commerce
CONSULTEZ L'
Indicateur Immobilier du Quercy
R. MARATUECH
109, Bd Gambetta, CAHORS
RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Téléphone 44

BRULERIE MODERNE
33, Rue Nationale CAHORS
"CAFÉS ANDRÉ"
Supérieurs aux meilleurs

Déménagements Groupages
occasion retour de la région sur Paris
PETIT, 65, r. Dulong, Paris. Carnot 46-57

NOUVEL AN
La certitude de faire plaisir en offrant des fleurs
Maison TARDIEU
Rue du Lycée, CAHORS

MALADIES de la FEMME

Exiger ce portrait

LE FIBROME

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, *Fibromes*, et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujetties.

La femme se préoccupe peu, d'abord, de ces inconvénients, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. *Le Fibrome* se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses, il faut bien dire et redire : Faites une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

N'hésitez pas car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY composée de plantes spéciales est le remède par excellence contre les Maladies intérieures de la Femme : Métrites, *Fibromes*, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du Retour d'Age, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

B.10

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et sa signature en rouge

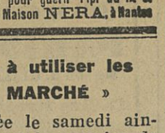

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

ETUDE
DE
Maître Robert SÉGUY
Licencié en droit
Avoué à Cahors, 1, rue St-Pierre

EXTRAIT
d'un
JUGEMENT DE DIVORCE

A.J. du 24 mai 1937

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-sept octobre mil neuf cent trente-huit, enregistré, signifié à avoué et à partie,

Entre : Madame FAU Albanie-Gabrielle, épouse de CÉLARIÉ Jean-Antoine, demeurant à Crégols,

Et : Monsieur CÉLARIÉ Jean-Antoine, cultivateur, demeurant à Saint-Cirq-Lapopie.

Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux CÉLARIÉ-FAU aux torts et griefs réciproques du mari et de la femme.

Cahors, le 30 décembre 1938.

Pour extrait :
R. SÉGUY.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison NERA, à Nantes

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cajarc à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT

50 0/0 *de réduction*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LE MONDE COLONIAL ILLUSTRÉ
37, *rue Marbeuf, Paris, 8e*
Abonnement, 70 fr. — Le n° 7 fr.
Spécimen antérieur gratuit sur demande

Sommaire

N° 187. Janvier 1939

Vu de la rue Marbeuf :

On n'a jamais chanté autant la « Marseillaise » à Tunis, par Stanislas Reizler. — La colonisation blanche dans les pays tropicaux au regard de la science, par Pierre Gourou. — Une « frontière du chameau » entre l'empire romain et le Sahara relevée par la photographie aérienne, par Julien Guey. — Pèlerinages et processions au Tonkin, par A. de Pouvourville. — Noël sous les tropiques : Nuit de Noël du Père de Foucauld à Tamanrasset en 1909, par Robert Hérisson ; Noël dans l'Antarctique avec Charcot, par Pléneau. — Au groupe colonial du Touring-Club de France : Ce que fût le Congrès de Costermanaville. Ce que sera le Congrès d'Alger, par J.-C. B. — Bucherons berbères : Les coupeurs de cèdres au Maroc organisent leur profession, par Jean Sermaye. — La Libye, province italienne, par P. Tissot. — Croisière de Bougainville aux îles Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam, par J. C. — Le drapeau de Dupleix retrouvé, Ananda Ranga Pillai, l'éminence grise de Dupleix, par Mme Labernadie. — Inauguration du barrage Steeg en Algérie. — Les cendres de la dernière reyne de Madagascar, Tananarive, par Raymond Decary. — Histoire de la banane : La banane sur la table française, par A. Mallamaire. — Pour que l'orange française remplace la « Valence », par René Leclerc. — Deux chefs : Eirik Labonne en Tunisie, Gabriel Puaux en Syrie-Liban. — La foire-exposition de La Réunion, par Vincent Boyer de la Giroday. — Le sentiment unanime des Européens au Cameroun. — Jean et Jérome Tharaud, par F. de Vaux de Foletier. — Hygiène et santé : Un nouveau programme de lutte contre la maladie du sommeil en A.O.F. et au Togo, par le médecin-colonel Muraz. — L'instruction médicale indigène au Cameroun, par le professeur Achard. — Le X° Congrès de la « Far Eastern Association of Tropical Medicine » à Hanoï. — Palabres, par les Broussards. — Ce que Colette aurait dû voir au Maroc, par Maryse Périale. — Les livres, par le Chartiste. — Aux acheteurs coloniaux. — Technique et colonies. — Transports et tourisme.

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

FIGEAC

50 0/0 *de réduction*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.).

AUX SPORTS D'HIVER

A tous ceux qui partent ou vont partir pour les stations françaises de sports d'hiver, l'Administration des P.T.T. rappelle qu'ils ont à leur disposition un moyen rapide et peu onéreux de communiquer avec leur famille et leurs amis pendant leur séjour au pays de la neige : *c'est le télégramme de quinze mots* coûtant seulement 3 fr. 50 s'il est à destination du département d'origine ou des départements limitrophes et 4 fr. s'il doit être transmis dans l'autres départements.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) } 1.800 m²

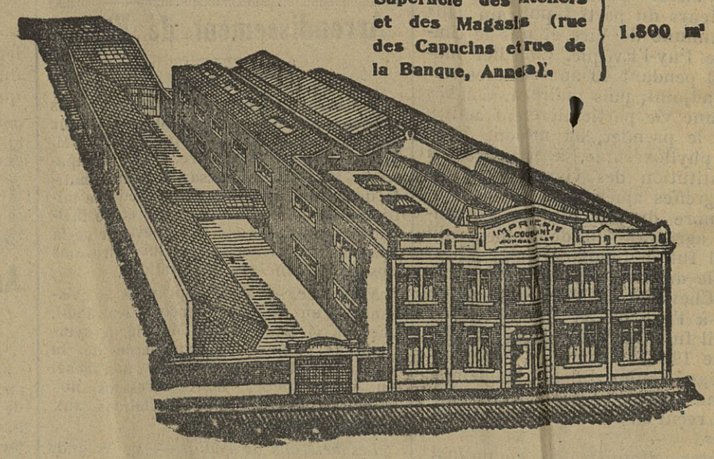

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : **15** francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le Dr ORTEL, *Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris,* **écrit :**

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes,** de **bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, *97, Boulevard Gambetta, CAHORS*

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 25

POUR L'AMOUR DE GUILLEMETTE

Roman par P. GOURDON

— Oui, c'était un excellent homme, une intelligence d'élite, un cœur d'or. Il n'avait que deux défauts, mais qui ont causé sa perte : il était trop confiant et trop entreprenant. Que de fois lui ai-je dit : « Tu te ruineras, Maxime ! » Il ne m'écoutait pas. Il haussait les épaules. Il commanditait, malgré mes avis, des entreprises hasardeuses. Il se laissait jouer par des aigrefins. Il allait même jusqu'à prêter, sur simples billets, des sommes importantes qui ne figuraient point aux comptes de la banque.

— Pourquoi ?

— Par goût du risque, et puis aussi, par un sentiment de délicate probité.

— Comment cela ?

— Eh ! bien, voici, Aubin était joueur. Mais c'était, en même temps un parfait honnête homme. Il se serait fait scrupule d'exposer l'argent de ses clients dans des affaires dangereuses. Alors, il exposait le sien. Le résultat fut celui que je prévoyais depuis longtemps ; ses créanciers ont été intégralement payés ; sa femme et sa fille sont restées sans un sou.

L'ancien fondé de pouvoir s'étendit longuement sur plusieurs des affaires où M. Aubin avait risqué sa fortune personnelle, sans vouloir y risquer celle des autres. Puis, tout à coup, il s'interrompit pour dire à demi-voix, comme s'il se parlait à lui-même :

— Qui sait si, dans ces affaires dangereuses, mon pauvre ami ne risquait pas, non seulement ses biens, mais encore sa vie ?

— Que voulez-vous dire ? demanda Gilles.

— Rien de bien précis, répondit évasivement Célestin. Je me pose cette question qui me hante depuis le jour du drame : Aubin n'aurait-il pas été victime de l'un de ces débiteurs occultes, à qui, dans un moment de gêne, il serait allé réclamer son argent ?...

— C'est possible, probable même, déclara le jeune homme, après avoir réfléchi.

L'ancien collaborateur du banquier objecta :

— Mais, si cela est, comment le prouver ?

L'heure était venue, pour Gilles, de reprendre l'autocar. Célestin le conduisit jusqu'à l'endroit où fait halte le lourd véhicule qui devait le ramener à Paris.

Ils se quittèrent, après s'être, une fois de plus, promis de se retrouver à Perros.

CHAPITRE VII

A PERROS

Quelques semaines plus tard, quand le jeune professeur descendit du petit train qui vient de Lannion, il trouva sur le quai longeant la rade Célestin qui l'attendait.

Celui-ci était arrivé déjà depuis plusieurs jours à Perros.

— J'ai voulu déblayer un peu le terrain et vous éviter de perdre du temps, expliqua-t-il.

— Avez-vous appris quelque chose d'intéressant ?

— Plusieurs choses, les unes regrettables, les autres qui me donnent l'espoir d'obtenir certains renseignements utiles.

— Lesquelles ?

— Comme vous le savez, la villa Kermor a été vendue. Mais ce que je viens d'apprendre, c'est qu'Yvon Le Séac'h et sa femme n'en sont plus les gardiens et que le nouveau propriétaire ne veut pas qu'on la visite.

— C'est très fâcheux.

— Oui. J'aurais aimé à vous montrer le lieu du drame. Mais je préfère encore aller voir avec vous les plus proches voisins de cette maison tragique. Et j'ai appris avec plaisir qu'ils sont ici.

— Ce sont des baigneurs qui viennent passer la belle saison.

— Quelquefois.

— Des gens bien ?

— Vous les verrez.

Célestin n'en dit pas davantage. Il invita Gilles à venir se reposer un peu à l'hôtel du Levant.

— Vous avez fait un très long voyage. Vous devez être fatigué.

— Un peu.

— Après une bonne nuit, il n'y paraîtra plus.

Le lendemain matin, en effet, le jeune homme était frais et dispos. Son compagnon et lui se munirent de bicyclettes. Tous deux, pédalant, se dirigèrent d'abord vers la demeure des époux Le Séac'h.

Ces braves gens habitaient maintenant une petite maison sise au centre du hameau qui entoure Notre-Dame de la Clarté. C'était l'une de ces vieilles maisons bretonnes aux murs trapus coiffés de chaume, où l'on entrait par une porte basse, où l'unique pièce réservée aux humains n'était séparée que par une mince cloison du taudis abritant vache, cochon et chèvre.

Les deux visiteurs furent très bien accueillis dans cette humble masure. Tout ce qui rappelait à Yvon et à sa femme leurs anciens maîtres leur restait cher. Depuis son arrivée à Perros, Célestin était déjà venu les voir et leur avait annoncé la prochaine visite de Gilles, en ne leur cachant point qu'il devinait en ce jeune homme un prétendant à la main de Guillemette, et la pensée de cette idylle avait charmé les deux vieux serviteurs. Ils reçurent le nouveau venu, comme s'il faisait déjà partie de la famille à laquelle ils demeuraient si profondément attachés.

Sur sa demande, ils lui firent un récit détaillé du drame dont le souvenir était resté chez eux si vivant. A la suite de ce drame affreux, Anna avait failli perdre la raison. Avec le temps, elle avait, peu à peu, recouvré sa lucidité, perdue sous le coup d'une atroce épouvante, et elle racontait maintenant, d'une manière précise, comme son mari, tout ce qu'elle avait vu. Pour elle, de même que pour Yvon, il ne subsistait pas le moindre doute : M. Aubin avait été assassiné.

Le récit du drame, que Gilles avait déjà entendu faire par Guillemette, que Célestin lui avait répété, en des termes à peu près identiques à ceux qu'employaient Yvon Le Séac'h et sa femme, ne lui apprit pas grand'chose. Mais il trouva singulièrement émouvante l'inébranlable conviction de ces serviteurs fidèles. S'il y en avait eu besoin, la sienne en effet été renforcée, car il lui semblait impossible de croire qu'un homme ayant inspiré tant d'affectueux dévouement fût capable d'avoir commis la suprême lâcheté qu'est le suicide.

Mais ce n'était là qu'une preuve morale. Etait-ce même une preuve ? Comment faire admettre à ceux qui en doutaient, ou même qui se disaient sûrs du contraire, l'hypothèse de l'assassinat, en donnant pour motif : les anciens domestiques de M. Aubin en sont convaincus ?

Le jeune homme saisissait toute la faiblesse de cet argument. Il devait se rendre compte aussi de la difficulté d'établir, d'après la disposition des lieux, ce qui s'était passé.

Impossible de pénétrer chez Kermor, puisque le propriétaire actuel de la villa, désireux de ne pas laisser envahir sa maison par les curieux que le souvenir du drame y avait longtemps attirés, le défendait absolument. Mais, accompagné d'Yvon, l'ancien fondé de pouvoir et le jeune professeur firent le tour de l'étroit promontoire sur lequel s'élevait la pittoresque demeure bâtie par le financier pour faire plaisir à sa femme. La mer était basse.

— Vous allez voir, annonça le Breton, qu'un homme tombait du haut de la terrasse ne pouvait pas être emporté par la mer, mais devait rester sur les rochers. C'est ce qui est arrivé, et c'est là que les misérables sont revenus le chercher, à marée basse, pour aller l'enterrer, Dieu sait où.

(*A suivre*).

Ce journal est en lecture dans le Hall de l'Agence Havas
62, *rue de Richelieu* PARIS